



Elections des représentants des locataires au Conseil d'Administration du Toit Vosgien

(Articles L.422-2-1 et R.422-2-1 du Code de la Construction et de l'Habitation)



Nombre d'électeurs inscrits	2177
Nombre de votants	661
Bulletins nuls & Blancs	12
Suffrages exprimés	649
Quotient électoral	216

La liste présentée par la Confédération Syndicale des Familles a recueilli 363 voix et obtient 2 postes.

La liste présentée par l'Association Force Ouvrière Consommateurs a recueilli 286 voix et obtient 1 poste.

Sont donc élus :

- ❖ En qualité de titulaires :
 - Madame Reine EBY - CSF
5 Rue du Battant – 88100 SAINT-DIE DES VOSGES
 - Monsieur Franck PATTIN - AFOC
4 Place de Kuppenheim – 88110 RAON L'ETAPE
 - Monsieur Jean-Claude MARÉ - CSF
5B Rue Kléber – 88400 GERARDMER

- ❖ En qualité de suppléants :
 - Monsieur Roger FLEURANCE - CSF
9A Rue Kléber – 88400 GERARDMER
 - Madame Amélia NOEL - AFOC
7 Impasse Jules Méline – 88430 CORCIEUX
 - Monsieur Marcel CLAUDEL - CSF
141 Rue des Saules – 88290 SAULXURES-SUR-MOSELOTTE



Le 3 décembre 2014